

100 000 entrepreneurs

Transmettre la culture d'entreprendre

REVUE DE PRESSE

2012-2013

(liste non-exhaustive)



DOSSIER
FINANCER SA CROISSANCE

Financer sa croissance : le point de vue de Philippe Hayat

Interview de Philippe Hayat, co-fondateur de Serena Capital, fonds d'investissement pour PME innovantes et de l'association 100 000 entrepreneurs.

QUELLE EST LA DIFFERENCE ENTRE LES FONDS D'AMORÇAGE ET LE FINANCEMENT DE LA CROISSANCE ?

L'entreprise cherche des fonds d'amorçage lorsqu'elle est en phase de développement de son offre. Lorsque la société est déjà présente sur le marché, qu'elle réalise du chiffre d'affaires et qu'elle souhaite développer son activité, c'est vers les financements de croissance qu'elle se tourne. Il existe une étape entre l'amorçage et le développement, c'est le capital risque, ce que les anglo-saxons appellent le venture. Pour accéder à ce type de financements, l'entreprise doit commencer à faire un peu de chiffre d'affaires, sans pour autant être déjà rentable.

LES ACTEURS DE CES DEUX TYPES DE FINANCEMENT SONT DIFFÉRENTS ?

Oui, l'amorçage se fait en général avec des business angels ou auprès de fonds d'amorçage et le développement se fait avec les sociétés de capital développement. Les tickets moyens ne sont pas les mêmes non plus. Au niveau de l'amorçage, les tickets vont de quelques centaines de milliers à 1 ou 2 millions d'euros, tandis que pour le développement, les tickets s'élevaient à plusieurs millions.

QUEL EST LE PROFIL TYPE DE L'ENTREPRISE ELIGIBLE A L'OBTENTION DE FINANCEMENTS POUR SA CROISSANCE ?

L'entreprise doit être déjà assez mûre, bien vendre son produit et atteindre la capacité d'autofinancement. Il faut déjà faire quand même plusieurs millions d'euros de chiffre d'affaires et avoir une position forte sur le marché. Ce n'est pas par manque de trésorerie qu'on lève des fonds de développement.

DONC LES ENTREPRISES QUI PEUVENT ACCÉDER AUX FINANCEMENTS DE CROISSANCE SONT CELLES QUI N'EN N'ONT PAS BESOIN FINALEMENT ! ?

Oui et non. En s'autofinçant ces entreprises peuvent croître, mais à vitesse réduite. L'argent du capital développement va lui servir à accélérer sa croissance, investir pour faire des pas dans son développement et gagner des parts de marché. Une société qui ne cherche pas de financements pour sa croissance peut se développer de 5 à 10 % par an. Par contre, avec du capital développement, elle peut atteindre les 20/30 et même 50 % de croissance par an.

QUE PEUT-ON FINANCER AVEC LE CAPITAL DÉVELOPPEMENT ?

Vous pouvez racheter une entreprise concurrente, un fournisseur ou une entreprise dont l'activité est complémentaire à la vôtre pour vous diversifier.

Vous pouvez investir en communication et marketing afin d'accroître votre action commerciale. Il est également possible de financer ainsi des implantations à l'étranger ou en province, la fabrication de nouveaux produits...

COMBIEN DE POURCENTAGE DU CAPITAL PERD-ON EN GÉNÉRAL EN FINANÇANT SON DÉVELOPPEMENT ?

Tout dépend du montant que vous levez et de la taille de l'entreprise. En général, une société est valorisée entre 5 et 8 fois son résultat d'exploitation. À partir de la valorisation et du montant que vous souhaitez lever, vous pouvez avoir une idée du pourcentage du capital que vous pourriez perdre en levant des fonds de croissance.

ET LA SOLUTION DE L'ENTRÉE EN BOURSE ?

L'avantage d'entrer en Bourse est que ça vous donne une pub énorme, une bonne renommée sur le marché. L'inconvénient est que vous êtes soumis à de très fortes contraintes en termes d'information des actionnaires. Cela prend beaucoup de temps. L'autre point faible de la Bourse pour les PME est qu'il y a en général une très faible liquidité sur votre titre, car il y a peu d'achats et vente de vos titres. Les investisseurs ne peuvent donc pas sortir comme ils le souhaitent. Enfin, la grosse diffi-

culté est que vos prises de décisions seront influencées par la nécessité de sécuriser le titre, sous la pression des investisseurs. Les décisions rentables à courts termes primeront sur les choix à longs termes plus favorables au développement pérenne de l'entreprise.

PEUT-ON S'ADRESSER A DES FONDS ETRANGERS POUR FINANCER SA CROISSANCE ?

Oui, mais il faut savoir que la France regorge de capitaux de développement ! Concernant les fonds étrangers, il faut alors privilégier les fonds issus des marchés sur lesquels vous souhaitez vous développer. Par exemple, si vous voulez conquérir le marché des Etats-Unis, il sera intéressant pour vous de vous adresser à un fonds américain.

COMMENT SE FAIRE ACCOMPAGNER DANS SA RECHERCHE DE CAPITAUX DEVELOPPEMENTS ?

Je suggère de passer par des levureurs de fonds. Ils vous soulagent de tout le temps passé à structurer votre projet et à démarcher les fonds d'investissement. De plus, ces sociétés vous aident à avoir la meilleure valorisation possible parce qu'ils mettent en concurrence les fonds. Les levureurs de fonds savent également quels fonds s'intéressent à quels types de projets. Cela vous fait économiser du temps et vous fait bénéficier d'une vraie expertise sur le sujet. 📌

3 Conseils

1. Demandez-vous si vous avez vraiment besoin de lever de l'argent.

Il faut savoir que pour une telle levée de fonds, l'entrepreneur devra travailler sur le sujet quasiment à mi-temps pendant six mois ! Beaucoup de temps perdu durant lequel on n'est pas auprès de ses clients !

2. Privilégiez l'intuitu personae

avec le financier lors du choix de votre fonds d'investissement. Il faut se demander si on se voit bien travailler avec lui. C'est plus une affaire de relations humaines que d'argent !

3. Ne faites pas entrer trop de fonds dans votre capital.

Limitez-vous à 1 ou 2 fonds maximum. Avoir trop de monde autour de la table peut paralyser les décisions.



INFOS +

BUZZ RÉSEAUX

Auto-entrepreneurs & formation



Les auto-entrepreneurs doivent régler au mois ou au trimestre leur cotisation pour la formation professionnelle. Décidée en janvier 2011 mais pas encore appliquée, cette taxe est calculée en pourcentage du chiffre d'affaires et s'ajoute à leurs cotisations sociales et fiscales selon le barème suivant : 0,3 % pour une activité artisanale, 0,1 % pour une activité commerciale, 0,2 % pour une activité de prestation de services et 0,2 % pour les professions libérales. Outre ces changements de début 2012, des discussions en cours pourraient remettre en question certaines caractéristiques clés du régime auto-entrepreneur. C'est le cas de la proposition de loi, déposée le 14 décembre 2011, visant à limiter le régime à 2 ans pour les auto-entrepreneurs du BTP.

Nomination de Denis Wathier

Acteur majeur des loisirs en France, SmartCo annonce la nomination de Denis Wathier au poste de Directeur Général SmartBox qui aura à ce titre la responsabilité de la marque n°1 mondiale des coffrets cadeaux créés en 2003.



Rejoignez 100000entrepreneurs.com



100 000 entrepreneurs est une association d'intérêt général fondée en 2007 par Philippe Hayat et le Club Horizons. Elle donne aux jeunes l'envie d'entreprendre, en organisant des témoignages d'entrepreneurs bénévoles (chefs d'entreprise, responsables associatifs, porteurs de projet au sein d'un groupe ou de la fonction publique) dans les classes de collèges, de lycées et de l'enseignement supérieur. Ces opérations sont menées en étroite collaboration avec l'Éducation Nationale. Une convention de partenariat a été signée avec le ministre de l'Éducation Nationale, ainsi qu'avec chacun des Rectorats dans lesquels l'Association intervient. Plus d'infos sur www.100000entrepreneurs.com et son blog.

Lancement d'Entrepreneur.fr

Lancé le 7 mars dernier, Entrepreneur.fr est le premier réseau social exclusivement dédié aux entrepreneurs et dirigeants d'entreprises. Il offre un espace de partage privé et sécurisé garantissant des échanges de qualité entre dirigeants. Le réseau souhaite offrir aux entrepreneurs un lieu de partage unique et dédié sur lequel ils peuvent se rassembler pour échanger et débattre librement de problématiques et de sujets communs. 100% gratuit et sans aucun engagement, les entrepreneurs s'enregistrent directement sur le site www.entrepreneur.fr. Après avoir été reconnus par le réseau, ces derniers reçoivent gratuitement une carte de membre confirmant l'inscription et leur permettant de bénéficier de tous les avantages professionnels.



63 millions collectés par Audacia

Audacia a collecté en 2011 63 millions d'euros au travers des dispositifs ISF-PME et BIP en croissance de 20% par rapport à 2010. Audacia confirme sa position de leader du capital développé déterminée pour les prochains mois. Son modèle d'investissement permet à un nombre important d'épargnants (3600 en 2011) d'investir en direct dans un portefeuille par avance et largement au-delà de la PME non cotée. Les PME sélectionnées par Audacia en 2011 présentées sur la PME TV en sur le site Internet. www.audacia.com

6, 7 et 8 juin 2012 Journées Plug&Start

Unique en Europe, les « Journées Plug&Start » se déroulent sur 3 jours intensifs à la Technopole de l'Aube en Champagne dans lesquels les porteurs de projet bénéficient de la compétence et l'expérience d'un réseau de 20 experts : dirigeants, élus, financiers, scientifiques, experts formateurs... Ces derniers mettront leur savoir-faire professionnel au service des projets transformant le créateur en véritable entrepreneur. Ce séminaire constitue le cœur de pouce final qui permet de démarrer le projet. Plus d'infos www.techpolice-aube.fr



INDISCRÉTIONS

> Courbevoie & l'emploi

Plus de 150 sociétés d'une dizaine de secteurs d'activités ont été présentes sur le 10^e Carrefour de l'emploi de Courbevoie pour proposer plus de 1 000 postes à pourvoir.

> Bonne initiative

HP propose une vidéo sur le thème de la gestion du toner visible sur http://www.dailymotion.com/video/nyyphs_hp-comment-reduire-efficacement-ses-coûts-d'impression-en-pme-3-3_tech

> Stop financements...

IN&F Crédits Pro a constaté en 2011 une chute de près de 70% des financements en trésorerie des TPE/PME.

> Bravo Edjing

Edjing, start up créée par un diplômé l'EPIC, vient d'être élue des 10 meilleures start-up Françaises 2011.

Philippe Hayat

L'entrepreneur et fondateur de l'association 100 000 Entrepreneurs* préconise des initiatives pour donner aux jeunes le goût de la création d'entreprise.



Donnez à la jeunesse des envies de conquête !

Candidats à la présidence de la République, cette année encore, la lutte contre le chômage des jeunes constitue l'un de vos principaux thèmes de campagne. On le comprend aisément : 22 % des 15-24 ans actifs n'ont pas d'emploi. Ce n'est malheureusement pas nouveau, puisque ce taux dépasse 15 % depuis trente ans. Cette année encore, vos programmes de campagne proposent de subventionner leur recrutement dans les entreprises par de l'argent public. Quel piètre soutien agencé ! Ces jeunes générations impatientes elles à ce point d'envies que l'Etat doit leur offrir leur entrée dans la vie active et ouvrir l'accès à leur place ? Et si vous leur offriez au contraire :

« Puisque la vie professionnelle semble si difficile à tracer, anticipez et. Prenez le en main et ne comptez pas sur vous. Devenez entrepreneur et accordez-vous. Partez de votre envie, cherchez votre idée et concevez votre projet, obtenez votre financement. Puis portez-le » ?

Ils construiront leur projet en créant leur propre entreprise ou chez un employeur, dans une petite structure ou un grand groupe, dans une association ou dans la fonction

publique. Être entrepreneur, c'est un état d'esprit qui consiste à concevoir sa vie professionnelle à partir du projet que l'on s'est choisi, quelle que soit la structure dans laquelle il s'inscrit. Le fait est d'en assumer l'ampleur et la responsabilité, d'en mesurer directement les résultats, d'en sentir la satisfaction et les bénéfices qui vont avec.

Les occasions d'entreprendre d'ont jamais été aussi nombreuses. Incitez les nouvelles générations à en profiter. Ouvrez les portes des collèges et des lycées aux entrepreneurs. Aménagez-

programme n'est pas forcément synonyme d'échec scolaire. Aux élèves destinés aux filières techniques et professionnelles, il faut offrir connaître des métiers et des secteurs d'activité pour leur permettre de s'orienter par goût et non par défaut dans les parcours offerts. Ils rencontreront, aux garçons comme aux filles, que le fait de construire son projet constitue un gage d'intégration et d'émancipation.

Generalisez les filières « entrepreneuriales » dans l'enseignement supérieur. Elles inciteront les étudiants, naturellement portés à maximiser la valeur mar-

Et si vous laissez de « l'entrepreneuriat chez les jeunes » la grande cause nationale du prochain quinquennat ? C'est le moment ou jamais. Plus optimiste que les discours de précaution et de rigueur, plus optimiste que les mesures de substitution, plus positive que les postures de compassion, cette démarche constituerait un début de réponse à de nombreux maux : la panne de croissance, le chômage, la dette et les autres problèmes, le financement des retraites, la violence dans les « quartiers difficiles ». Ce serait surtout une belle façon de parler de l'avenir.

« Quel homme d'Etat parmi vous dans une jeunesse ? » Vous êtes dans un pays magnifique, qui ne veut de s'inspirer jusqu'à l'indolence, de se laisser, d'être une jeunesse en liberté. Vive et grandissez mieux que vous le faites grandir. Tant que vous n'oubliez pas que rien n'est dû. Les entrepreneurs montrent le chemin.

Sous ma présidence, ceux-ci rejoindront les footballeurs ou les artistes dans la liste des modèles auxquels vous devez vous inspirer. Vous qui êtes riches de votre jeunesse, malgré les temps difficiles, investissez ces énergies précieuses, projetez sur l'avenir ce désir d'engagement qui fait de vous conducteurs.

Qui fera souffler sur la jeunesse des envies de conquête ? * Il est de faire passer le livre « Entrepreneurs », aux éditions L'Aréopage.

« Ouvrez les portes des collèges et des lycées aux entrepreneurs. Aménagez-leur des espaces d'intervention dans les programmes scolaires et dans les manuels »

leur des espaces d'intervention dans les programmes scolaires et dans les manuels. La joie d'entreprendre est contagieuse. Ces entrepreneurs stimulés montrent que la vie professionnelle devient une source d'épanouissement à partir du moment où elle est choisie.

Dans les filières générales, ils diront qu'il n'est jamais trop tôt pour s'inscrire à son projet de vie, et que l'insouciance quelque soit-on de « vie active » dans le

champs de leur diplôme dans des parcours flexibles, y ont le chemin de traverser. Convoquez les aux centres de recherche et aux laboratoires, afin d'y associer les petites technologies commerciales et de les convertir en succès industriels. Favorisez l'accompagnement des jeunes créateurs par des entrepreneurs confirmés, les business angels et les réseaux d'accompagnement. Taire par leur investissement que par leur tutelle, ils accélèrent et pérennisent les initiatives.

avec la défiance, qui ronge les Français

ans équivalent dans les pays étrangers,
la société. Comment la reconstruire ?

pression grinçante de l'écrivain Jules Renard, bien connu des écoliers : « Il ne suffit pas d'être heureux, encore faut-il que les autres ne le soient pas. » Ils invoquent également le général de Gaulle, qui, dans ses *Mémoires d'espoir*, écrits en 1970 quelques mois après avoir quitté le pouvoir, faisait ce constat désabusé : « Les rapports sociaux restent empreints de méfiance et d'âgreur. Chacun ressent ce qui lui manque plutôt que ce qu'il a. » C'est dire si le diagnostic sur notre « psychologie collective » dépressive n'est pas nouveau. Les analyses et les livres d'Alain Pey-

« Nulle part ailleurs, l'épargne administrée n'occupe une place aussi envahissante, avec ce rituel ridicule de la fixation du "taux du livret A" »

refitte, qui remontent aux années 1980 et 1990, dénonçaient déjà « une société de défiance, frileuse, gagnant-perdant, où la vie commune est un jeu à somme nulle, voire à somme négative (si tu gagnes, je perds) ».

Le mérite d'Algan, Cahuc et Zylberberg est de bien mettre en exergue les deux éléments directeurs qui, selon eux, conduisent à « la fabrique de la défiance ». C'est, d'une part, « l'école, un appareil vertical », où la relation de maître à élève ne laisse aucune place au travail de groupe et au sens de la réciprocité. C'est, d'autre part, à l'âge adulte cette fois, l'obsession hiérarchique dans les relations de travail : « l'univers professionnel des Français est hiérarchisé à l'extrême » et le résultat en est totalement contre-productif.

À partir de là, il est possible de décliner toutes les spécificités françaises. Elles ont été maintes fois décriées, mais elles trouvent ici une parfaite cohérence. « Le culte du diplôme, la reproduction sociale des élites » sont autant de facteurs de rigidité. « Les relations entre

plus conflictuelles parmi l'ensemble des pays de l'OCDE » plombent la compétitivité du « made in France ». Notre paysage social est sans équivalent au monde, avec son « droit du travail ubuesque », un taux de syndicalisation minuscule (8 %). Or cette très faible représentativité, où les organisations syndicales sont financées à 80 % par des subventions étatiques faute de cotisations suffisantes, « favorise la culture du conflit » et les surenchères. Les négociations salariales s'en trouvent complètement dévitalisées. La conséquence pratique est l'importance exceptionnelle du nombre de gens payés au smic (près de 17 % des salariés, le record en Europe).

L'État se comporte partout comme le maître des horloges : il fixe les rémunérations du travail tout comme celles du capital. Nulle part ailleurs, l'épargne administrée par l'État n'occupe une place aussi envahissante. Avec ce rituel ridicule de la fixation « du taux du livret A », où le pays semble chaque fois retenir son souffle.

Cette « société bloquée », pour reprendre la formule du premier ministre Jacques Chaban-Delmas, dans son discours de 1969 à l'Assemblée nationale resté fameux, est synonyme de corporatisme et de clientélisme. Nous comptons pas moins de 600 régimes de retraites différents : chaque profession essaie de préserver son statut aux dépens du voisin.

Quant aux quelque 504 niches fiscales, elles reflètent les efforts acharnés des lobbys pour obtenir un avantage particulier de l'État. Chacun se défend, comme il peut, car tout le monde à peur. D'où cette psychose du déclassement qui atteint des proportions extravagantes : selon un sondage TNS Sofres d'octobre 2008, « 60 % des Français avaient - déjà - peur de devenir SDF ».

À l'évidence, « rétablir la confiance, c'est améliorer à la fois le bien-être et les performances économiques ». Les auteurs proposent donc une véritable révolution culturelle, avec « en tête de liste la réforme de l'école » et, à l'autre bout de la chaîne, l'impératif « de restaurer l'exemplarité des pouvoirs politiques ». C'est le



Idées
pour demain

par Yann Le Galès

L'entrepreneuriat, une cause nationale

La jeunesse est-elle condamnée au pire ? Certains le laissent croire qui plaident l'indignation comme valeur de vie. Philippe Hayat, fondateur de l'association 100 000 Entrepreneurs, croit, lui, que les lycéens et les étudiants peuvent prendre leur avenir en main. « Adressons-nous aux jeunes différemment, selon une autre dynamique, et disons leur : à l'indignation ou à la résignation, préférez l'action, la vraie, celle qui contredit la fatalité. Puisque la vie professionnelle semble si difficile à traquer, anticipez-la, prenez-la en main et ne comptez que sur vous », écrit-il dans le livre *Entreprenez ! À l'indignation, préférez l'action*, publié aux Éditions de l'Archipel.

Loïn des idées toutes faites qui tiennent lieu de prêt-à-penser, ce traité de savoir-vivre à l'adresse des nouvelles générations s'enracine dans la vie pour montrer que tout est possible. Philippe Hayat raconte l'histoire de son grand-père Léon. Né en Tunisie à la fin du XIX^e siècle, Léon doit gagner sa vie dès l'âge de 14 ans quand ses parents disparaissent. Élevé seul sa petite sœur, l'adolescent entre comme garçon à tout faire dans une banque. Il grimpe les échelons et réussit à payer à ses trois fils des études à Paris. Il s'installe des années plus tard dans la capitale tricolore. « L'exemple de Léon aurait soufflé aux jeunes qu'une fatalité est faite pour être contredite », affirme l'auteur.

Marchant sur les traces de son grand-père et de son père, Philippe Hayat a choisi de façonner sa vie. Il est devenu entrepreneur au début des années 1990 et a décidé de faire partager sa passion pour l'entreprise. Il a fondé l'association 100 000 Entrepreneurs « qui organise des interventions d'entrepreneurs bénévoles dans les collèges, les lycées et l'enseignement supérieur ». Son ambition est juste : « En quelques années, cent mille entrepreneurs peuvent redonner confiance à toute une



Philippe Hayat, fondateur de l'association 100 000 Entrepreneurs. MAJFFP

génération. » Son constat est simple : « La France est un pays d'entrepreneurs qui ne dit plus s'ignorer. » Le million de responsables d'associations, la volonté des jeunes des quartiers difficiles de s'en sortir, les salariés qui inventent de nouveaux projets dans l'administration ou les grands groupes témoignent du dynamisme du pays.

Mais la bonne volonté des enseignants et des entrepreneurs ne suffit pas pour que les mentalités changent. « Les programmes électoraux évoquent généralement l'entrepreneuriat du bout des lèvres - et encore seulement lorsqu'il est social... Les politiques semblent soutenir avec moins d'empressement les entrepreneurs qui recherchent la croissance », observe Philippe Hayat, qui plaide pour que « les responsables politiques fassent de l'entrepreneuriat chez les jeunes une cause nationale. Plus optimiste et efficace que les discours de précaution et de rigueur d'une part, de compassion et de subvention d'autre part, une telle démarche constituerait un début de réponse à de nombreux maux ». Il faudrait pour que ce souhait se réalise que l'État abandonne certaines de ses prérogatives et laisse le champ libre aux énergies individuelles.

16 HÉNIN-CARVIN ET ALENTOURS

ON EN PARLE

Au lycée Pasteur, on a tenté d'inoculer aux jeunes le virus de l'entreprise

L'association 100 000 entrepreneurs organisait un forum, hier, au lycée Pasteur d'Hénin-Beaumont. Sept entrepreneurs de la région ont ainsi rencontré une soixantaine de lycéens pour échanger autour de l'entreprise. Ou, à défaut, les sensibiliser à la culture de l'entrepreneuriat.

PAR HERVÉ NAUDOT
hnaudot@le-nord.fr

« Alors, les jeunes, avez-vous des projets de vie ? » C'est Hildeline Heubaut-Mullier, la présidente de la fondation Entreprendre, qui parle. Autour d'elle, une dizaine de lycéens un peu embarrasés pour répondre. Après un temps de réflexion, Christopher se lance : « Ben, finir nos études déjà ce serait pas mal ! ». Un bon début. La meneuse des débats poursuit : « Pensez-vous que vous seriez capable de créer une entreprise ? ». D'une voix posée, Mathieu le pragmatique ne se laisse pas démonter : « Non, pas maintenant, on n'a pas encore touché au monde du travail, et pour créer une entreprise, il faut déjà une expérience. » Pendant deux heures, hier, 60 élèves de seconde du lycée Pasteur ont assisté à des tables rondes interactives avec des entrepreneurs de



Le forum a permis un dialogue direct entre jeunes et entrepreneurs.

la région. Il y a parmi les intervenants des jeunes créateurs d'entreprises, des représentants de l'entrepreneuriat social, des gens d'Adeco...

Objectif : sensibiliser les jeunes à cet univers via des expériences concrètes, et accessoirement, leur faire comprendre... l'utilité concrète des matières enseignées à l'école ! Créée en 2007, l'association 100 000 entrepreneurs est

« On est là pour faire de la sensibilisation, pour semer la petite graine de l'entrepreneuriat. »

partie du constat que bon nombre de jeunes subissent leur orientation davantage qu'ils ne la choisissent. « On est là pour faire de la sensibilisation, pour semer la petite



Ci-contre Béatrice Vianney.

graine de l'entrepreneuriat dans les esprits, revendique Béatrice Vianney-Galvanti, déléguée générale de l'association. En sachant qu'en France, nous n'avons pas une culture de l'entreprise très développée comme aux États-Unis. » Même s'ils n'ont bien souvent pas défini un projet professionnel précis à ce stade de leur cursus, les jeunes ont néanmoins pu découvrir les multiples visages de l'entrepre-

neur : chef d'entreprise, profession libérale, commerçant ou artisan, responsable associatif... Le tout en entendant quelques paroles réconfortantes : créer son entreprise est aussi une affaire d'équipe, et « on n'est pas obligé de faire de longues études, on peut aussi se former sur le tas », remarque Béatrice Vianney-Galvanti.

Ce genre d'opérations est mené en collaboration avec le ministère de l'éducation nationale et ses repré-

« On n'est pas obligés de faire de longues études, on peut aussi se former sur le tas. »

sentants académiques.

À Pasteur, c'est la deuxième année consécutive que le forum a lieu : « Pouvoir discuter avec des créateurs, les interroger sur leurs parcours, savoir comment ils ont vécu leurs études représente une opportunité pour ces jeunes en devenir, constate Henri Wiemejewski, proviseur du lycée Pasteur. L'expérience de l'année dernière a été très positive et les enseignants ont souhaité la renouveler. »

Plus de 50 000 jeunes ont ainsi été sensibilisés à l'entrepreneuriat depuis la création de l'association voici cinq ans. ■

► Plus d'informations sur www.100000entrepreneurs.com

Réhabiliter le risque

Faire entrer l'entreprise à l'université

PHILIPPE HAYAT FONDATEUR DE 100.000 ENTREPRENEURIES

Depuis cinq ans, Philippe Hayat hante les classes du secondaire pour éveiller les élèves à l'esprit d'entreprise. Entrepreneur lui-même, créateur de la filière entrepreneuriat de l'Essec dans les années 1990, puis de celles de Sciences-Po en 2008, il sait de quoi il parle. Et il n'aura pleinement réussi sa croisade que lorsque les facultés proposeront elles aussi un enseignement pour les futurs créateurs, à l'instar des grandes écoles.



Fonder une banque des PME

HÉLÈNE BOUCHARD MEMBRE DU DIRECTORAT D'ORACLE

On ne peut pas prêter la relance sans s'appuyer sur les PME et les ETI, mais elles ont plus de mal que les grands groupes à accéder aux sources de financement. Créer une banque dont les crédits leur seraient réservés permettrait d'accompagner leurs projets, leur croissance, et leur internationalisation. Les investisseurs professionnels, qui disposent aujourd'hui de 30 milliards d'euros pour investir en fonds propres en France, seraient alors plus enclins à reprendre des risques.



Renforcer le statut d'auto-entrepreneur

PAUL AMÉLIEUX PRÉSIDENT DE MEDIA SERVICES GROUP

Pour libérer les énergies créatrices, il faudrait augmenter significativement le plafond actuel de facturation possible via le statut d'auto-entrepreneur.

Distiller l'esprit d'entreprise

HÉLÈNE BOUCHARD MEMBRE DU DIRECTORAT D'ORACLE

L'ignorance en matière d'économie et de fonctionnement de l'entreprise bloque parfois le fondateur de Prime Minister. Il propose donc une formation obligatoire dérivée par des scénarios sélectifs : « Je connaissais la vraie vie des entreprises et pouvais expliquer la différence entre chiffre d'affaires et bénéfices, décrire le rôle de l'actionnaire... Des choses que trop peu de citoyens connaissent. »

S'affranchir du principe de précaution

Il n'est pas évident que la FOG de l'assesseur Jean est favorable au retrait du principe de précaution de la Constitution française, où il est inscrit depuis 2005. Avoir porté ce principe au plus haut niveau juridique n'est, selon lui, à l'innovation et à l'esprit d'entreprise, et va dans le sens d'une judiciarisation excessive de la société. Pour le patron d'Asa, il n'est de progrès ni de croissance sans prise de risque.

Faire entrer l'entreprise à l'université

PHILIPPE HAYAT FONDATEUR DE 100.000 ENTREPRENEURIES

Depuis cinq ans, Philippe Hayat hante les classes du secondaire pour éveiller les élèves à l'esprit d'entreprise. Entrepreneur lui-même, créateur de la filière entrepreneuriat de l'Essec dans les années 1990, puis de celles de Sciences-Po en 2008, il sait de quoi il parle. Et il n'aura pleinement réussi sa croisade que lorsque les facultés proposeront elles aussi un enseignement pour les futurs créateurs, à l'instar des grandes écoles.

Élargir la déductibilité des investissements

FRANK TAPIRO MEMBRE D'HÉMISPHERE DROIT

Juste à présent, l'investissement dans les PME était intéressant pour les redevables de l'ISF. Une injustice pour le publicitaire Frank Tapiro : « Il faut pousser les Français à développer leur goût du risque. Les classes moyennes n'auraient-elles pas le droit, elles aussi, d'investir et de participer à l'effort de création? » Le patron d'Hémisphère droit envisage de constater cette « impossibilité de s'exercer si on ne fait pas partie du club ». Il propose de créer des micro-investissements PME déductibles. « Cela permettrait de transformer l'investissement en engagement, plutôt qu'en un simple arrangement fiscal. Ainsi, les classes moyennes seraient réconciliées avec l'esprit d'entreprise. Plus besoin d'être riche ou de payer l'ISF pour devenir un ange! » V. B.



Valoriser les étudiants étrangers

SÉBASTIEN PÉLISSIER PRÉSIDENT DE L'ESF

Il faut améliorer la relation éducation-entreprise, qui est le parent pauvre de l'université. Aujourd'hui, l'interface est trop rigide et s'est à l'Etat de créer des possibilités qui existent dans de nombreux pays. Cette action va de pair avec un meilleur accueil des étudiants étrangers, de manière volontariste. Les Etats-Unis l'ont fait. En allant sur un campus, on voit la place qui est réservée aux étudiants chinois et indiens. Une fois leur cursus terminé, une partie d'entre eux, en général les meilleurs, restent, sollicités par les entreprises locales. Il suffit de visiter les sociétés hi-tech de la Côte ouest pour s'en rendre compte. Il est fondamental de pouvoir offrir des possibilités de carrière aux étudiants étrangers. D'abord, afin de ne pas casser le lien avec le pays qui les a accueillis et formés. Ensuite, et surtout, pour créer des ponts vers les marchés émergents, où l'essentiel de la croissance se fera demain.

Article publié également sur le site Leparisien.fr

Vente-privée.com fait rêver les lycéens

LA PLAINE-SAINT-DENIS, HIER



Depuis cinq ans, l'association 100000 Entrepreneurs a sensibilisé en Seine-Saint-Denis plus de 6600 jeunes à la création d'entreprise, soit en faisant témoigner des patrons dans des établissements scolaires, soit en invitant des jeunes dans des entreprises. C'était le cas hier au siège de Vente-privée.com, à la Plaine-Saint-Denis, où 24 lycéens de La Courneuve ont passé l'après-midi. Ces élèves en première STG au lycée Jacques-Brel, spécialisés en gestion ou en communication, ont été « impressionnés » par leur visite, du studio d'enregistrement maison au gymnase en accès libre pour les salariés. « On connaissait le site Internet mais on ne s'attendait pas à ce qu'il y ait autant de monde derrière, reconnaissent Abdallah, Mohamed et Aminé. Les locaux sont vraiment beaux. » La responsable des ressources humaines, Marie-Pierre Bonazzi, les a sensibilisés à l'ouverture de l'entreprise, qui compte 40 nationalités différentes et recrute beaucoup localement. « Quand on voit le parcours du créateur de la société, qui est parti de rien, et qui fait aujourd'hui un milliard d'euros de chiffre d'affaires, c'est sûr que cela donne envie d'entreprendre », concluent les trois lycéens.

Partenariat

Transmettre l'envie d'entreprendre

Le 9 juillet, Olivier AUDÉOUD, recteur de l'académie de Grenoble, et Béatrice VIANNAY-GALVANI, déléguée générale de l'association 100 000 entrepreneurs, ont signé une convention de partenariat visant à soutenir l'action de cette structure dans les établissements de l'académie de Grenoble. « *Nous organisons des témoignages d'entrepreneurs bénévoles dans les établissements scolaires afin de sensibiliser les jeunes à l'acte d'entreprendre. Pour l'année scolaire 2011-2012, plus de 4500 jeunes ont été sensibilisés sur l'académie de Grenoble* », a rappelé Béatrice VIANNAY-GALVANI. Ce partenariat illustre l'engagement du rectorat pour



Olivier Audéoud et Béatrice Viannay-Galvani.

donner aux jeunes une perspective professionnelle et les aider à mieux s'orienter. « *Cela permet de faire connaître les métiers et de transmettre aux jeunes le goût d'apprendre pour entreprendre, en valorisant également la nécessité des enseignements qui participent à la culture générale des jeunes* », a précisé Olivier AUDÉOUD.

Xavier KERGALL, directeur et fondateur du Salon des entrepreneurs

l'avis de...

Les jeunes Français ont-ils l'envie d'entreprendre? Un Français sur trois rêve de créer sa propre entreprise, soit 15 millions de personnes, et chez les 18-24 ans ils sont plus d'un sur deux (51%). Le contexte aujourd'hui est plus favorable. On parle beaucoup d'entrepreneuriat au lycée, de plus en plus de patrons viennent présenter leur parcours au travers d'actions comme celle initiée par Philippe Hayat avec 100000 **Entrepreneurs**. Et dans l'enseignement supérieur, la quasi-totalité des écoles a lancé des cursus d'entrepreneuriat, y compris Polytechnique. C'est un signe fort. N'est-ce pas risqué de se lancer tôt? Au contraire, je conseillerais même d'entreprendre très jeune. En effet, avec l'âge et les responsabilités qui en découlent, cela devient plus dur de se lancer. Par ailleurs,

psychologiquement et socialement, les plus jeunes ont le droit à l'échec, alors que faire faillite à 45 ans est beaucoup plus difficile à vivre. En 2011, 131000 entreprises ont été créées par des moins de 30 ans, soit 24% des créations, contre 20% en 2002. Beaucoup de jeunes créateurs choisissent de lancer des entreprises dans les nouvelles technologies, un secteur où ils ont autant d'expérience que leurs aînés, si ce n'est davantage. Aujourd'hui, les étudiants sont mieux formés et mieux encadrés et leurs projets sont très aboutis. La crise est-elle un frein à la création d'entreprise? Absolument pas. Comme les grands groupes sont plus frileux, les entrepreneurs ont toute leur place pour proposer des innovations. Et bien sûr, un certain nombre d'entrepreneurs créent par défaut, après avoir perdu leur job.

Au final, il y a moins de blocages dans la société : quand un jeune veut créer sa boîte, il n'est plus découragé par ses parents anxieux. Et c'est vrai aussi pour les moins jeunes d'autant que ça n'a jamais été aussi facile du point de vue administratif. Grâce au statut d'autoentrepreneur, salué par l'OCDE, il suffit de quinze minutes sur Internet pour créer sa société.

Par VÉRONIQUE SOULÉ

Des maths, du français, de l'histoire-géo, de l'éducation sportive, et civique aussi, un zeste d'initiation à la sécurité routière, à l'hygiène alimentaire, au développement durable, un petit rajout de prévention contre l'alcoolisme et la toxicomanie, sans oublier bientôt de la morale laïque. En annonçant lundi que l'école devait aussi «stimuler l'esprit d'entreprise», François Hollande en a rajouté encore une couche. Au-delà de la faisabilité du projet, il a relancé un vieux débat sur les relations école-entreprise, deux mondes supposés antagoniques que le gouvernement veut aujourd'hui rapprocher.

Le chef de l'Etat, qui concluait les Assises de l'entrepreneuriat, cherchait avant tout à se rabibocher avec l'assistance et il n'a pas lésiné sur les gestes. Le fait qu'il mette ainsi en avant le rôle de l'école n'est pas un hasard. Tout comme le ministre de l'Éducation, Vincent Peillon, François Hollande est convaincu que l'école doit participer au redressement de la France, en contribuant notamment à la lutte contre l'un des grands fléaux actuels : le chômage des jeunes.

PRÉCAIRES. Pour le Président, l'école, trop souvent, oriente mal les élèves et elle ne les prépare pas suffisamment aux métiers qui recrutent. Vincent Peillon aime citer le chiffre de 600 000 emplois qui ne trouvent pas preneurs alors que l'on fait la queue à Pôle Emploi. Il évoque aussi ces jeunes de la voie professionnelle – en lycée pro ou en CFA – «que l'on a orientés en comptabilité parce qu'il y avait de la place alors qu'ils voulaient devenir électromécaniciens», qui décrochent faute de motivation, puis qui se retrouvent précaires ou chômeurs.

Pour le gouvernement, on ne sortira pas de la spirale du chômage sans une meilleure adaptation des formations, notamment professionnelles et technologiques, au marché du travail. Et qui mieux que les entrepreneurs eux-mêmes connaissent leurs propres besoins ? Cette idéologie «adéquationniste» n'est pas nouvelle et en laisse sceptiques plus d'un. Ses détracteurs soulignent qu'une formation trop étroite multiplie les risques de chômage, qu'il est très difficile de prévoir ce que sera demain le marché du travail, et enfin qu'il faudrait au contraire mieux armer les jeunes pour qu'ils soient capables de changer de profession au cours de leur vie.

BROCHETTE. «Il faudrait que les entreprises fassent mieux connaître leurs métiers dans les classes afin que les jeunes soient mieux informés des débouchés», déclarait Vincent Peillon le 3 octobre dans les *Echos* après avoir rencontré durant une semaine une brochette de grands patrons. Il faut aussi que les enseignants aient, au cours de leur formation, un contact avec l'entreprise. Le ministre avait ajouté que «l'Éducation nationale devait assumer pleinement son rôle qui n'est pas seulement de former des citoyens mais aussi de préparer les jeunes à un emploi».

Matignon a indiqué mardi qu'un «conseil national éducation-entreprise» serait installé en juin afin de travailler sur l'offre de formation. Vincent Peillon avait déjà annoncé cette structure «pour piloter le lien entre formation et métiers». Quant au «programme sur l'entrepreneuriat, de la sixième à la terminale» promis par François Hollande, il s'agira d'un «parcours d'information, d'orientation et de découverte du monde professionnel», qui permettra aux élèves de mieux se repérer dans les métiers dès le collège, son programme restant à définir. ◀

Philippe Hayat, à la tête du fonds d'investissement Serena:

«En maths, on peut faire calculer un coût de revient»



«Il ne s'agit pas d'enseigner l'esprit d'entreprise, mais l'esprit d'entreprendre, ce qui n'est pas la même chose. L'idée est

d'amener les élèves à réfléchir à ce qu'ils aimeraient faire plus tard. Il faut qu'ils se disent : "je pars de mon envie, de mes talents, je vais construire mon projet et le porter". Car c'est cela, l'esprit d'entreprendre, qu'ils veulent travailler dans une entreprise, créer une association ou une ONG, etc. «On peut y arriver de trois façons. Par l'exemplarité, en leur faisant rencontrer des entrepreneurs qui viennent raconter leurs aventures. Par la mise en situation, lorsqu'ils créent ou animent des associations extrascolaires, sportives. Enfin par l'enseignement, en intégrant des cas d'entrepreneuriat dans toutes les disciplines, pas

seulement en économie. En maths, on peut faire calculer un coût de revient, en anglais, faire parler un fournisseur étranger... Il faut aider les enseignants à enrichir le contenu des cours avec du vécu.

«Avec mon association '100000 entrepreneurs', on travaille tous les jours avec des professeurs et des chefs d'établissement. A leur invitation, nous faisons témoigner des entrepreneurs en classe. La demande est exponentielle. Cette année, nous n'avons pas eu assez d'entrepreneurs pour y répondre. Dans le secondaire et à l'université, nous avons totalisé 15 000 interventions, sensiblement 50 000 jeunes.

«Je suis certains que cela va s'étendre. L'entrepreneuriat n'est ni de gauche ni de droite et nous devons ouvrir des horizons aux jeunes. C'est le sens de l'histoire.»

Recueilli par V. S.

Les associations patronales maintiennent la pression sur l'exécutif

Elles vont veiller à ce que les mesures promises par Hollande bénéficient vraiment aux entreprises.

Il est important de savoir comment les experts vont rédiger les textes d'application

PHILIPPE BERNA,
PRÉSIDENT
DU COMITÉ RICHELIEU,
ASSOCIATION DE PME
INNOVANTES

YANN LE GALÈS  @YannLeGalès

ENTREPRENEURIAT Le plus dur commence maintenant... Les associations qui ont participé aux Assises de l'entrepreneuriat ont décidé de maintenir la pression pour éviter que les mesures annoncées par l'exécutif ne restent lettre morte. « Nous avons apprécié le changement de discours du président de la République sur l'entrepreneuriat mais nous sommes vigilants », confirme Philippe Hayat, président de l'association 100000 entrepreneurs qui dirigeait le groupe de travail pour développer l'esprit d'entreprendre auprès des jeunes. « Des entrepreneurs n'appartenant pas aux organisations qui sont traditionnellement les interlocuteurs des pouvoirs publics ont pu s'exprimer et cela a permis de faire remonter les préoccupations des hommes et des femmes de terrain », se félicite Marie Ekeland, présidente de l'association France Digitale et coresponsable de file du groupe fiscalité.

« Les assises sont un point de départ et nous voulons continuer le dialogue », précise Denis Jacquet, président de Parrainer la Crois-

sance et chef de file du groupe consacré à l'international. *Il faut mettre en place une instance de suivi d'application et de proposition qui sera rattachée, a minima, au premier ministre.* » Les responsables des groupes de travail des Assises rencontrent d'ailleurs ce mardi le cabinet de Fleur Pellerin pour faire un point sur l'avancée des chantiers lancés. « Il est important de savoir comment les experts vont rédiger les textes d'application », prévient Philippe Berna, président du comité Richelieu, association de PME innovantes, et copilote du groupe innovation. *Nous allons également veiller à ce que les parlementaires ne dénaturent pas certaines mesures.* »

Tout reste à faire

Philippe Hayat a de son côté déjà rencontré Geneviève Floraso, la ministre de l'Enseignement supérieur, la direction générale de l'enseignement scolaire et le cabinet de Vincent Peillon, pour mettre en musique plusieurs mesures : développer la formation à l'entrepreneuriat dans l'enseignement supérieur, mettre en place un statut de l'entrepreneur-étudiant et un visa entrepreneur qui permettra aux étudiants

étrangers de créer leur société, lancer des actions sensibilisant à l'entrepreneuriat les élèves des collèges et des lycées.

Mais tout reste à faire pour certaines dispositions, comme la suppression de la notation de la Banque de France pour les entrepreneurs qui ont fait faillite. Certains chantiers ont par ailleurs été lancés avec timidité. « *Avoir deux maisons de l'international aux Etats-Unis et en Chine est une bonne chose. Mais si nous voulons doper l'internationalisation des entreprises françaises, il faut encore que les organismes publics et privés*

apprennent à mieux travailler ensemble », explique Denis Jacquet. D'autres mesures imposées, les laissent encore pour le moins sceptiques. Comme l'encouragement des grands groupes à investir dans les PME innovantes. « *Nous nous interrogeons sur la portée de cette disposition* », confirme ainsi Philippe Berna.

Autre objectif poursuivi par ce « club des 5 » : imposer certaines recommandations qui ont été rejetées. « *Le projet de campagne de communication mettant en avant chaque jour un entrepreneur n'a pas été retenu. C'est dommage car, sans coûter un sou à l'État, elle stimulerait l'envie d'entreprendre chez tous ceux qui se disent à tort que ce n'est pas pour eux* », assure Catherine Barba, présidente de CB Group et chef de file du groupe pour mobiliser les talents pour la création et la reprise d'entreprises. Bercy et Matignon n'ont pas non plus osé lancer la remise en ordre des dispositifs de soutien à la création d'entreprises, dont la Cour des comptes a dénoncé l'empilement. Une occasion ratée d'économiser quelques milliards tout en gagnant en efficacité sur laquelle les 5 entrepreneurs ne désespèrent pas de faire revenir l'exécutif... ■

EN BREF

Italie : recul de 10 % des commandes en un an

Les commandes à l'industrie ont augmenté de 1,6 % en mars en Italie, mais elles ont reculé de 10 % en un an, selon l'Institut national des statistiques (Istat). Le chiffre d'affaires de l'industrie a baissé de 0,9 % sur un mois et de 7,6 % sur un an. Le pays est entré en récession fin 2011 et les prévisions du FMI et de l'OCDE ne sont pas optimistes pour 2013.

Japon : un rapport souligne le risque lié à la dette

Rien ne garantit que les investisseurs nippons continueront à acheter massivement la dette souveraine, conclut un projet de rapport officiel auquel Reuters a eu accès. Le comité d'experts mandaté par le ministre des Finances souligne le risque de voir une remontée des rendements obligataires entraver la croissance à long terme.



Philippe Hayat Monsieur

pour métier de placer au bon endroit, sur les bonnes valeurs et au bon moment l'argent que d'autres lui confient n'auprès la certitude que s'il en a lui-même, et dans l'urgence, cette confiance en soi que dégage la sérénité. Philippe Hayat sait cela depuis toujours car il est né et a grandi dans un monde où tout se bouscule dans la course au profit, l'imagination, l'argent, la peur, la réflexion, mais aussi les réflexes. Il sait, comme tout entrepreneur, qu'il est sans doute plus facile de gagner l'argent que de le garder. De là ce flux de la sérénité pour conduire, sans monnaie à la vitesse, un fond d'investissement qui en même temps rassure et assure, au-delà des risques assumés, les retours attendus. Philippe Hayat est un entrepreneur français né le 24 septembre 1964, d'un couple franco-tunisien qui, à l'âge de 18 ans, avait choisi la France. Son père polytechnicien s'était lancé, à sa sortie de l'école, dans la promotion immobilière pour ensuite devenir marchand de biens entre la France et les Etats-Unis. De là, une enfance où vivre sur le monde. D'un horizon comme Philippe Hayat on aurait pu dire qu'il était né avec une culture en argent dans la bouche. Aujourd'hui nous dirions plutôt qu'il a eu la chance de grandir dans une famille où la réussite grise sentait plus de plaisir que les lingo.

Marchant sur les traces de son père, Philippe Hayat entre à Polytechnique à l'âge de 21 ans pour y étudier l'économie et les sciences humaines trois années durant. Le traditionnel baccarat du polytechnicien contre d'habitude des sites laudés par d'autres vocations que celles d'entrepreneurs. Quand on est un « X », avec des équations plus la machine c'est, le plus souvent pour mettre son génie mathématique au service de l'ingénierie industrielle qui vous réserve en fin de parcours les fameux dorés des plus grands décideurs. Cela est vrai dans l'industrie mais aussi dans la fonction publique, particulièrement dans l'armée où de polytechnicien à l'école de guerre il n'y a qu'un pas. Un a porté le bicorne, on portera donc un jour, tout naturellement le képi étalé d'un général !

« Vous n'avez jamais été tenté M. Hayat par ce type de parcours ? L'homme pressé se contente d'un bref sourire pour me rappeler sans doute qu'il n'a pas de temps à perdre.

antre de l'esprit d'entreprendre

100 000 entrepreneurs !

La silhouette est élancée, le col ouvert, le costume sombre, le pas rapide, l'allure impeccable. J'imagine mon interlocuteur sanglé dans la tunique noire à boutons dorés de la grande Ecole participant, sous le bicorne, au défilé du 14 juillet pour descendre les Champs-Élysées jusqu'au pied de la tribune Présidentielle. Eh bien non, M. Hayat n'avait pas cette vocation-là. A peine sorti de Polytechnique, le voilà conseiller en entreprise chez Pent Marwick (la branche conseil de KPMG). Dans le même temps il suit des cours à l'ESSEC car dit-il, il avait besoin « d'une remise à niveau en terme de gestion d'entreprise » et d'une « formation complémentaire » avant de s'installer sans barguigner d'avantage aux commandes de l'entreprise créée par son grand père : Les Bûches de France.

Cette PME, développée par mon grand-père, avait été vendue et rachetée plusieurs fois. Elle ne comptait guère qu'une quinzaine d'employés.

« Vous voudriez la mettre au goût du jour ? Faire du bûchage, une mode qui la rendrait attractive aux futurs investisseurs ?

D'un bref regard, M. Hayat me fait comprendre que nous ne sommes pas là pour faire de la littérature. « Plus importante... Mon projet était de rajouter l'entreprise pour la faire bouger et, numériquement, la rendre incontournable. Jusque-là, Bûches de France proposait à ses clients (patrons de chantiers, promoteurs immobiliers) de mettre de la peinture à l'eau sur les bûches des immeubles en travaux. Des peintres décoraient les toiles et les étendant sur le sol. Il fallait aller plus loin, faire du bûchage, un véritable support publicitaire destiné à séduire une clientèle qu'il fallait attirer sur les chantiers où naissait leur futur logement.

À la Française

Ses clients, M. Hayat les démarchait lui-même. Il proposait pour commencer de la peinture à l'eau mais très vite sa culture polytechnicienne lui dictait d'autres manières de la faire venir. Place au numérique ! Installations d'imprimantes géantes pour produire des motifs et proposer sur les bûches des photos de grand format !

Il fallait tout de même sept ans pour passer de la PME à l'étape supérieure. En 1999, Bûches de France avait doublé son personnel. Quinze au départ ils étaient devenus trente. Alors M. Hayat, l'homme pressé, avait eu envie de passer à autre chose pour affiner plus encore son profil de businessman à la française. A quoi justement reconnaît-on aujourd'hui ce type d'entrepreneur made in France ? Philippe Hayat se contente de quelques adjectifs pour le décrire : « inventif, courageux, débrouillard, avare au risque, peu enclin à l'export et à l'ouverture de son capital ». Ce n'est pas tout à fait un autoportrait, mais presque.

Les Bûches de France s'évoquent, tant mieux, Hayat, fin 99, est déjà dans un autre projet : Kangaroo Village. Il s'agit



Soutien ardent de Pierre Gattaz lors de l'élection du MEDEF.

d'un groupe de sociétés destinées à renforcer leur pôle technologique ! La Société Générale rachète à d'ailleurs cette petite entreprise en 2002. Après les entreprises technologiques, place à l'archivage de documents : Architel racheté en 2003. Un gain de temps et un espace retrouvé. Une manière d'éviter la flambée des loyers parisiens pour accumuler dans certaines pièces de bureaux, bien souvent inoccupés, des tonnes de dossiers et d'archives. Architel se charge de déplacer et stocker les archives dans des locaux en dehors de la capitale et restituer à la demande les archives sur papier ou par mail sous 24 heures. Hayat développera cette société jusqu'en 2007 pour la revendre au leader mondial américain de ce type de business qui souhaitait s'implanter en France. Nouvel objectif de notre homme : la levée de fonds ! Les profits réalisés en tant que marchand de biens vont permettre à Philippe Hayat de monter Sérénia, qui

disposera de 100 Millions d'euros destinés à s'investir dans les PME en quête de développement. On distingue dans les files d'attente des PME ne réalisant que quelques millions de chiffre d'affaire. En suivant la formation au sein de Sérénia Capital, c'est avec des dizaines de millions d'euros que ces PME quittent la société. Habile ! Leur domaine d'activité : les sociétés innovantes : commerce électronique ou technologique comme Anamis (vente de voitures « neuves » et d'occasion), Lafourchette.com... Sérénia 2 est d'ailleurs en préparation. Un point sur l'actualité : « Que pensez-vous de la situation au Maghreb ? »

« Je continue très inquiet face à la montée des fondamentalistes qui cassent le système mis en place pour, en fin de compte, servir en arrière... » « La situation en France selon vous ? » « Elle est désastreuse ! Les indicateurs tirent au rouge, les dépenses publiques ne sont pas réduites et aucune formation n'est mise en place pour les métiers de l'avenir : économie numérique, service à la personne, économie verte et durable. Il s'agit d'un manque de courage politique qui dure depuis une trentaine d'années. » « Le consensus est certes difficile mais tant que la santé et la famille se portent bien, le reste, c'est de bon sens... »

Les trois mots d'ordre pour éventuellement songer à une sortie de crise selon Philippe Hayat : « Favoriser les entrepreneurs - Réduire les dépenses publiques - Plus de formations pour les métiers de l'avenir. L'entrepreneur mais pas seulement... Il crée il y a cinq ans + 100000 entrepreneurs » une association de « entrepreneurs, entrepreneurs et enseignants » qui se déplacent dans les collèges et lycées afin de sensibiliser les plus jeunes. Cœur de cible : les 13-25 ans ! L'objectif : donner l'envie et les leviers, malgré le climat actuel, afin que le jeune écuyer s'efforce à un projet professionnel en ayant tous les codes à son arc. Un exemple qui fait école avec le succès de la start-up Melys, sorte de Facebook de la nouvelle génération, qui propose du contenu pour les 12-25ans : musique, sport, etc. Parce qu'Internet semble bien être l'avenir du monde.

Michel Clerc

Un Zuckerberg français ? Pourquoi pas !

Sandra Le Grand : « *Entreprendre n'est pas juste être un grand patron. C'est avoir une idée et un projet. Il faut faire comprendre aux jeunes qu'entreprendre, c'est accessible* ».



Les faits - L'Opinion a organisé une table ronde autour du sujet des jeunes entrepreneurs avec les intervenants suivants :

Sandra Le Grand - Vice-pdte de CroissancePlus et dirigeante de Kalidea
Marion Six - Professeur de maths au collège Alphonse Daudet (Paris 14)
Philippe Hayat - Président du mouvement 100 000 entrepreneurs

Aux Etats-Unis, David Karp, le créateur du site de blog Tumblr, vient de revendre sa société à Yahoo! pour plus d'un milliard de dollars. Ce jeune homme de 26 ans n'a jamais fait d'études. Est-ce que l'on peut imaginer pareil cas en France ?

Sandra Le Grand : Pourquoi n'y aurait-il pas de génies en France aussi? La question est d'abord de savoir comment parvenir à les détecter et à les encourager. Ensuite, vient le financement. Aux Etats-Unis, les gens croient plus dans certains jeunes et mettent de l'argent de façon plus massive. En France, on investit timidement 100000 ou 200000 euros et on attend une rentabilité à court terme. Il existe un écosystème et une ambiance aux Etats-Unis qui laissent plus de place au génie et à son expression, sans les carcans études, bacs, etc. Le terrain américain apparaît plus favorable.

Marion Six : C'est le sens du projet de l'école 42 lancée par Xavier Niel. Cette expérience va dans le sens de davantage d'expression des talents.

Philippe Hayat : David Karp aurait pu naître en France, il aurait éventuellement pu s'apercevoir qu'il est entrepreneur. Tumblr aurait pu naître en France, mais Tumblr n'aurait certainement pas pu prospérer en France. Des David Karp, nous en avons. Notre éducation est très bonne, la France a une jeunesse qualifiée, contrairement à ce que l'on dit. En revanche, ce n'est pas encore dans la culture d'un enfant français de se dire «je vais entreprendre pour réussir ma vie». Aux Etats-Unis, cela semble être plus naturel. Au sujet de Tumblr, j'ai plus de doutes, car nous avons du mal à transformer une recherche en une pépite industrielle. Et la start-up n'aurait certainement pas pu grandir. Depuis trente ans, nos entreprises innovantes ne grandissent pas avant d'être vendues.

Marion Six : Les jeunes ont du mal à reconnaître l'entrepreneuriat et le succès. C'est d'ailleurs également vrai au niveau de la société dans son ensemble. On ne pousse pas vers le succès. On ne voit pas le lien entre l'entrepreneuriat et la croissance alors qu'il est évident. Les jeunes collégiens sont plus influencés par les footballeurs et leurs salaires mirobolants. Même si Internet les intéresse, ils ne pensent pas que ça puisse être à leur portée, c'est à nous de leur montrer que David Karp est une personne comme eux.

Sandra Le Grand : Ce genre de figure peut-être déclencheur, mais il faut aussi prévenir que ce n'est pas la vraie vie. Pour un David Karp, combien d'autres qui démarrent, souffrent et se développent ? Entreprendre ce n'est pas juste être un grand patron, c'est avoir une idée et un projet. Il faut faire comprendre aux jeunes qu'entreprendre, c'est accessible.

Philippe Hayat : Il ne faut pas tomber dans la caricature qui ferait croire à ces jeunes que la réussite c'est de gagner 1 milliard de dollars. La première chose à leur faire comprendre, c'est qu'ils ont forcément un talent, un talent que l'école ne met pas forcément en avant. De nombreux jeunes en échec scolaire ont un talent incroyable dans d'autres domaines. Il faut leur expliquer qu'ils peuvent l'utiliser et s'épanouir en lançant leur propre projet. C'est ça être entrepreneur. Croire d'abord en soi, croire qu'à partir de son talent on peut donner un sens à sa vie.

Marion Six : Comment améliorer le lien entre les jeunes collégiens et lycéens et l'entrepreneuriat ? Les choses évoluent dans le bon sens. Il y a maintenant des options. Elles permettent de découvrir le monde professionnel, en visitant des sites industriels, en recevant des entrepreneurs dans nos classes. Pour les professeurs également, il y a maintenant une formation qui permet d'aller passer trois jours en immersion dans les entreprises pour permettre de rapprocher les deux mondes. Il faut améliorer la communication sur ces possibilités qui restent méconnues par une grande part des enseignants.

Philippe Hayat : Nous parvenons à faire bouger les choses depuis les Assises de l'entrepreneuriat, qui se sont déroulées entre janvier et avril. Il est maintenant inscrit dans la Loi que l'école doit encourager l'esprit d'initiative et la compétence à entreprendre. A partir du moment où c'est écrit dans les textes, c'est déjà un pas. La plateforme de travail du ministère de l'Enseignement supérieur affirme que l'entrepreneuriat doit être généralisé dans tous les cursus. Le président de la République a aussi annoncé deux mesures : développer un programme de sensibilisation à l'entrepreneuriat de la sixième à la Terminale et généraliser la formation pour tous les élèves du supérieur. Ce qui se passe en ce moment est très fort car nous sommes réellement en train d'enclencher un cycle de sensibilisation à l'entrepreneuriat.



S.G. : « Nous avons le devoir d'expliquer et de dire aux élèves que créer son entreprise, c'est déjà créer son emploi »

Sandra Le Grand : Les entrepreneurs ont un rôle clé à tenir dans toute cette dynamique. Il faudra aller dans les écoles, les collèges, les lycées et expliquer ce que nous faisons. Avec toutes les entreprises qui se créent, nous pouvons potentiellement toucher 3 millions de jeunes chaque année.

Marion Six : Pour le corps enseignant, ce lien n'est pas naturel. Il existe des freins. Ces deux mondes sont cloisonnés et n'ont pas l'habitude de communiquer. Il faut leur apprendre à le faire, même si beaucoup restent sceptiques. Lorsque je reviens enthousiaste de mon stage en immersion chez Renault, en salle des professeurs, mes collègues me demandent ce que je suis allée faire là-bas. Soyons réalistes, pour le moment ces initiatives ne touchent qu'une petite part des enseignants.

Philippe Hayat : Il y a plusieurs freins dans l'éducation nationale. Le premier c'est que les programmes sont difficiles à changer. Un conseil supérieur des programmes scolaires va se réunir à partir de cet automne. Nous militons pour en faire partie. Nous voulons faire comprendre que l'on peut faire de l'entrepreneuriat dans toutes les matières. C'est évidemment un travail à très long terme. Autre frein : la trop forte demande sur les chefs d'établissement. Ils doivent organiser des projets sur la sécurité routière, sur l'hygiène ou sur l'entrepreneuriat. Du coup, ils se demandent ce qu'est leur priorité. Enfin, et c'est de moins en moins vrai, c'est le frein idéologique. Lorsque François Hollande fait ses annonces, il y a des enseignants qui nous répondent que la cupidité ne doit pas entrer dans les écoles. Mais je suis philosophe, pour la première fois cette année, nous avons eu plus de demandes d'interventions dans les établissements que de disponibilités d'entrepreneurs. Si l'on travaille avec ceux qui veulent faire bouger les choses, nous avons un boulevard devant nous.

Sandra Le Grand : Je me suis rendu compte en accueillant des professeurs que souvent les élèves ne savent pas quoi répondre lorsqu'on leur demande quel métier ils veulent faire plus tard. Et les professeurs ne connaissent pas toujours les métiers de l'entreprise. Nous avons donc le devoir de leur expliquer et de dire aux élèves que créer son entreprise, c'est déjà créer son emploi. Puis d'en créer d'autres si le projet prend. C'est une responsabilité des chefs d'entreprise : l'entrepreneuriat est une véritable solution à la création d'emploi.

L'Opinion: Comment améliorer l'intégration des jeunes à l'entreprise ?

Philippe Hayat : Il existe un frein, partagé entre le monde enseignant et les parents. Nous sommes dans une culture où dès qu'un élève réussit à l'école, il est impossible de lui parler de projets professionnels. Immédiatement, les parents réagissent et veulent que leur enfant reste focalisé sur ses études. Le bon élève fonce tête baissée vers le diplôme sans que jamais on ne puisse lui parler d'avenir. Du coup, on retrouve les plus brillants dans leurs écoles d'ingénieur sans qu'ils n'aient jamais réfléchi à ce qu'ils voulaient faire. A la sortie, seuls 5% d'entre eux créent leur boîte.

Marion Six : Pour illustrer ce problème, j'enseignais l'an dernier dans le collège d'un beau quartier avec des élèves plutôt favorisés. Le stage de troisième n'y a été suivi que par un tiers des élèves car les parents refusaient qu'ils arrêtent les cours. Ils préféraient que leurs enfants fassent des maths.

Sandra Le Grand : Ce sont pourtant ces types de stages qui font découvrir l'entreprise, et ouvrent l'esprit des jeunes.

Marion Six : C'est dès le plus jeune âge qu'il faut les encourager. J'ai actuellement une classe de 6e qui a organisé un loto pour financer un voyage de fin d'année. Ils sont hyper motivés et très fiers de ce qu'ils réalisent. C'est là qu'il faut leur expliquer les choses, au moment où leur créativité n'est pas encore brimée par un certain nombre de contraintes.

Philippe Hayat : Il existe beaucoup de projets pour inciter les jeunes dans le sens de l'entrepreneuriat. Par exemple des conventions d'actions dans les établissements qui permettent aux jeunes de monter leur projet, même leur mini-entreprise. Et nous avons imaginé des bilans d'étape. En fin de troisième pour mesurer l'appétence entrepreneuriale et au baccalauréat pour construire un CV au delà de la pure excellence scolaire de l'étudiant.

Sandra Le Grand : Ce CV pourrait aussi donner des points au bac. C'est une manière de « rémunérer » ce travail.



M.S. : Nous devons nous assurer que le jeune sera bien entouré et qu'il aura une approche intéressante et stimulante»

Marion Six : Il faut faire en sorte que les jeunes soient contents de mettre un pied dans les entreprises. C'est donc déjà à nous, enseignants, de bien nous renseigner et d'établir le dialogue avec le lieu d'accueil. Nous devons nous assurer que le jeune sera bien entouré et qu'il aura une approche intéressante et stimulante.

Sandra Le Grand : C'est la responsabilité de l'entreprise de mettre en place les structures pour bien l'accueillir. En lui attribuant un tuteur et en lui préparant un parcours bien défini. C'est passer du stage photocopieur au stage d'entrepreneur.

Philippe Hayat : Nous avons beaucoup de progrès à faire dans ce domaine. En troisième, il y a 850000 jeunes en recherche chaque année et en face 3 millions d'entreprises et 1 millions d'associations qui peuvent les accueillir. C'est compliqué. Du coup ce sont les jeunes dont les parents ont des relations qui trouvent des stages, et pour ceux qui sont dans des milieux plus défavorisés, ce sont les professeurs qui passent les coups de fil aux entreprises du coin. C'est un effort pour l'entrepreneur, mais c'est un investissement.

L'Opinion: La France est un pays qui valorise davantage le diplôme que l'esprit d'entreprise, comment faire évoluer les mentalités ?

Philippe Hayat : Ce diplôme, c'est quelque chose que l'on ne veut pas perdre. Dès qu'il termine ses études, le jeune se dit qu'il doit le valoriser auprès d'un grand groupe plutôt que d'entreprendre. Mais les choses bougent, et aujourd'hui ces grands groupes veulent avoir des entrepreneurs à l'intérieur même de l'entreprise, des intra-entrepreneurs. Du coup, les jeunes commencent à se dire qu'ils peuvent commencer leur vie en entreprenant.

Marion Six : Dans l'esprit des étudiants, il faut encore absolument avoir un diplôme, et c'est aussi le message porté par l'éducation nationale. Mais il faut savoir de quel diplôme on parle. Aujourd'hui, pour s'insérer dans le milieu professionnel il faut un Bac+5, c'est là qu'il y a un problème.

Sandra Le Grand : Auto-entrepreneur est dans ce sens un bon choix. Vous pouvez commencer à travailler en continuant vos études, en montant votre petit business. Cela peut servir de sas avant de faire le grand saut.



Philippe Hayat : Attention quand même, car il y a une idée reçue qui consiste à dire que l'on peut réussir sans avoir fait d'études. C'est vrai. Mais si on en a fait, c'est quand même beaucoup mieux. On se donne beaucoup plus de chances. Parce que l'on ne fait pas de fautes d'orthographe quand on écrit une proposition, parce que l'on sait calculer un coup de revient ou parce que l'on sait parler anglais avec ses clients étrangers. Les choses sont plus faciles quand on a un bon bagage. Mais heureusement on peut réussir à entreprendre même sans avoir fait d'études.

P.H. : «Heureusement, on peut réussir à entreprendre même sans avoir fait d'études»

Jeune diplômé, je monte ma boîte !

Devenir le boss, sans passer par la case "salarié" ? Beaucoup de jeunes diplômés y pensent, mais peu franchissent le pas. Pourtant, l'aventure entrepreneuriale est une rampe de lancement idéale pour qui porte un projet. Quelques conseils pour vous lancer, dès la sortie de l'école..

Entreprendre à la sortie de l'école

Multi-entrepreneur, fondateur de l'association 100 000 entrepreneurs et auteur du livre *Entreprenez !*, Philippe Hayat le répète aux jeunes de la 3^{ème} à bac +5 : « Vous êtes capable de porter un projet ! ». Pourtant, selon la Conférence des grandes écoles (CGE), seuls 0,6 % des jeunes managers et ingénieurs se lancent dans la création d'entreprise après l'obtention de leurs diplômes. Plusieurs interrogations les freinant : la bonne conjoncture est-elle la bonne pour démarrer ? Mon idée est-elle viable ? Où trouver de l'argent pour investir ? Je n'ai quasiment pas de réseau, est-ce un problème ? Des questions légitimes mais qui ne seront pas forcément des freins pour ceux qui prendront le temps de valider leurs projets et de se faire accompagner.

Monter ma boîte : quels sont les risques ?

Créer une entreprise, c'est dire adieu à la sécurité d'un salaire, être prêt à assumer soi-même son assurance santé, ses congés, ses factures... Et bien sûr ne pas lésiner sur la charge de travail. Du côté des risques financiers, « il ne faut jamais se porter caution personnelle auprès d'un banquier et vous préserverez ainsi vos biens et votre domicile », insiste Philippe Hayat. Quant au risque de marquer son début de carrière par un échec, dites-vous que les recruteurs sauront ensuite apprécier les compétences d'un jeune entrepreneur qui a tenté sa chance.

Entrepreneurs : 6 organismes pour vous accompagner

En tant que jeune entrepreneur, mieux vaut prendre le temps de récolter toutes les informations nécessaires avant de vous lancer. En fonction de votre profil, une formation à la gestion, à la négociation ou encore à la comptabilité peut aussi être utile.

Faites le point avec les organismes ci-dessous qui proposent des ateliers, un suivi, voire des financements :

- APCE (Agence pour la création d'entreprise) : www.apce.com
- Chambres de commerce : www.cci.fr
- Chambres des métiers (pour l'artisanat) : www.artisanat.fr
- Réseau Entreprendre : www.reseau-entreprendre.org
- France Initiative : www.france-initiative.fr
- Oseo (aide à l'innovation et au financement) : www.oseo.fr
- France Angels : www.franceangels.org

Jeudi 8 mars : tchat sur l'entrepreneuriat des jeunes

Fondateur de l'association 100 000 Entrepreneurs visant à transmettre l'envie d'entreprendre aux jeunes, Philippe Hayat vous convie à un tchat en vidéo le jeudi 8 mars (de 17h à 18h). Il sera accompagné d'une véritable entrepreneuse, Catherine Barba, élue notamment Femme en Or d'Entreprise 2011. Vous êtes de plus en plus nombreux à être tentés par l'aventure... [Posez leur d'ores et déjà toutes vos questions !](#)



EXCLUSIF - Le rapport qui doit booster la croissance en France

L'entrepreneur Philippe Hayat remet à Fleur Pellerin un ensemble de mesures pour relancer les start-up en France. Pas politiquement correct.

Par GUILLAUME GRALLET

Alors que le projet de loi de finances 2013, qui a provoqué la colère des entrepreneurs "pigeons", est en discussion au Parlement, l'entrepreneur Philippe Hayat vient de rendre un rapport à la ministre chargée des PME, de l'Innovation et de l'Économie numérique Fleur Pellerin. Ce rapport, que nous dévoilons, est intitulé *Pour un New Deal entrepreneurial*. Il a été commandé par la ministre le 17 juillet, soit bien avant le soulèvement des Pigeons, et vise à "créer des entreprises de croissance". Il est ponctué d'une série de propositions.

Le rapport préconise ainsi "d'assurer une sensibilisation structurée à l'entrepreneuriat pour tous les collégiens et lycéens de 14 à 18 ans" ou encore d'organiser "des écosystèmes Recherche, Enseignement, Incubation, Financement dédiés à la création d'entreprises innovantes". Philippe Hayat, par ailleurs fondateur de l'association 100 000 entrepreneurs, recommande également "d'inciter fiscalement l'entrepreneur à la croissance et à la prise de risque". De la même manière, il encourage le gouvernement à inciter fiscalement les "business angels" à financer l'amorçage (les tout premiers mois, NDLR) des entreprises".

Philippe Hayat explique par ailleurs qu'il est possible de doubler le nombre de PME de plus de 50 salariés d'ici à cinq ans, ce qui permettra de créer 200 000 emplois supplémentaires par an. Mais comme l'expliquent *Les Échos* du 17 octobre, l'esprit de ce rapport va à l'encontre de l'actuel projet de loi de finances. Ce que confirme au Point.fr Philippe Hayat : "Sur la partie fiscalité, les mesures actuellement en discussion vont à contre-sens, car elles alourdissent les taxes pour ceux qui prennent des risques. Espérons que le Parlement ait à cœur de se tourner vers l'avenir, de créer les conditions d'un entrepreneuriat de croissance", affirme-t-il.

Enfin, et cela est très ambitieux parce qu'aucun gouvernement n'a réussi à le concrétiser, le rapport de Philippe Hayat recommande la mise en place d'un "small business act" français. Cette disposition, qui réserve 25 % des commandes publiques aux petites structures, est effective aux États-Unis mais n'a jamais été appliquée en France. Les politiques de l'Hexagone ont régulièrement mis en avant des contraintes européennes et le dogme de la concurrence "libre et non faussée" pour expliquer le caractère complexe de sa mise en œuvre. Or, dès décembre 2008, les ministres européens en charge de la compétitivité expliquaient l'intérêt d'une telle mesure. Alors chiche ?

Entrepreneuriat : les propositions du rapport Hayat contrastent avec la politique fiscale retenue

Le fondateur de 100.000 Entrepreneurs, Philippe Hayat, a remis un rapport à la ministre des PME. Ses recommandations fiscales sont opposées aux choix du gouvernement.

Réconcilier les entrepreneurs avec le monde politique, et plus largement l'opinion publique. C'est la délicate mission qui sera confiée au haut responsable à l'entrepreneuriat dont la nomination a été annoncée il y a plus de dix jours par la ministre des PME, Fleur Pellerin, mais dont on attend toujours l'identité. Il est sûrement difficile de trouver un candidat, à l'heure où le gouvernement s'est mis une bonne partie des entrepreneurs à dos, via le mouvement des « pigeons », et malgré les assouplissements importants qui ont été concédés dans le budget.

La feuille de route, elle, existe bel et bien. C'est le rapport que Philippe Hayat, fondateur de l'association 100.000 Entrepreneurs, a remis il y a quelques jours à la ministre des PME, et dont « Les Echos » ont obtenu copie.

Créer 200.000 emplois par an

L'objectif, ambitieux, de Philippe Hayat est de développer les « *entreprises de croissance* », c'est-à-dire les PME de plus de 50 salariés, en doublant leur nombre (passer de 1.000 à 2.000) d'ici à cinq ans, pour créer 200.000 emplois supplémentaires par an. Ses premières recommandations feront l'unanimité. Il préconise des campagnes de publicité pour promouvoir l'entrepreneuriat, une meilleure sensibilisation des élèves, dès le collège, à la création d'entreprise, ou encore des filières spécifiques dans les écoles de commerce (qui existent en partie) mais aussi à l'université. Les propositions fiscales, elles, seront plus délicates à mettre en œuvre, car « *le gouvernement va clairement à contresens de ce que je propose sur ce point* », souligne Philippe Hayat. En effet, le rapport insiste sur la nécessité de « *diminuer sensiblement, et de façon pérenne, l'impôt sur plus-value portant sur l'investissement personnel de l'entrepreneur dans son entreprise* ». Ou encore de « *déplafonner la réduction d'impôt sur le revenu prévue par la loi Madelin (25 % du montant de l'investissement) lorsqu'il s'agit d'un investissement direct* ».

Enfin, pour attirer davantage de talents dans les entreprises qui se créent et compenser le manque à gagner pour les salariés qui font ce choix (les niveaux de salaire, à compétence égale, étant bien inférieurs dans une PME que dans un grand groupe), le rapport propose de « *diminuer l'impôt sur les plus-values portant sur l'investissement personnel du salarié dans son entreprise* ». Autant de mesures qui contrastent avec la taxation des plus-values de cession prévue dans le PLF. « *Si on fait ça, les nouvelles générations d'entrepreneurs, qui sont nomades par nature, seront incitées à aller s'installer ailleurs* », prévient Philippe Hayat.

Publié le 30 avril 2013



"L'entreprise entre enfin à l'école"

Dans un entretien accordé à La Tribune, Philippe Hayat, chef d'entreprise, fondateur de l'association 100.000 entrepreneurs et chef de file du groupe de travail numéro 1 chargé de diffuser l'esprit d'entreprendre chez les jeunes se réjouit des annonces faites lundi par le président de la République en conclusion des Assises de l'entrepreneuriat. Les premières actions de sensibilisation seront proposées aux élèves dès la rentrée prochaine.

Conformément aux souhaits du groupe de travail que vous avez dirigé lors de ces Assises, François Hollande a annoncé la création d'un programme dédié à l'entrepreneuriat de la sixième à la terminale. Que recouvre exactement ce programme ?

Concrètement, ce programme consistera à familiariser les élèves avec l'entrepreneuriat avec des mises en situation, la création de mini-entreprises au sein des classes des collèges et des lycées. Avec cette initiative, l'entreprise, l'esprit d'entreprise et les entrepreneurs entrent enfin dans les écoles. C'est une grande réussite pour notre groupe de travail et pour l'ensemble des 350 participants des Assises. Certes, la réforme du régime fiscal des plus-values de cession est un point important. Mais développer l'entrepreneuriat chez les jeunes est le meilleur moyen de bien préparer l'avenir.

Quand est ce que les élèves pourront suivre ce programme ?

Nous allons poursuivre nos travaux afin que les premières actions de sensibilisation à l'entrepreneuriat soient lancées dès la rentrée prochaine. Les véritables programmes seront prêts pour la rentrée suivante

Qui assurera cette initiation et cette formation à l'esprit d'entreprendre ?

Les chefs d'entreprises, essentiellement. Toutefois, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Beaucoup de professeurs sont intéressés. Sur la base du volontariat, tous les enseignants peuvent participer à cette initiative.

Et après le lycée, les élèves sont-ils lâchés dans la nature ?

Non, il faut entretenir la flamme entrepreneuriale. Intitulé « Jeune entrepreneur de France », un statut d'étudiant entrepreneur verra très prochainement le jour. Le statut étudiant de ses titulaires sera prolongé de deux ans après la date de création de leur entreprise si celle-ci intervient avant la fin de leur parcours universitaire. Ils pourront ainsi continuer leur aventure entrepreneuriale en toute sérénité puisqu'ils seront toujours couverts par la Sécurité sociale et par une mutuelle étudiante. En outre, ils bénéficieront encore d'une assurance en responsabilité civile. Délivré aux étudiants étrangers qui souhaitent développer des projets innovants en France, le visa entrepreneur participe de la même volonté.

Avez-vous des objectifs chiffrés ?

Nous avons un objectif à quatre ans. A cette date, nous souhaitons que 5% des étudiants soient des entrepreneurs. Ils sont moins de 2% aujourd'hui. Si nous atteignons cet objectif, ce seront 25.000 créations ou reprises d'entreprises supplémentaires qui dynamiseront l'économie française.

Assises de l'entrepreneuriat : "Les étudiants entrepreneurs pourront effectuer leur stage dans leur propre entreprise"

Un boom de la création d'entreprise demain chez les étudiants ? C'est ce que pourraient présager les annonces faites par François Hollande à l'issue des Assises de l'entrepreneuriat le 29 avril 2013. Parmi les principales mesures lancées pour les jeunes : la mise en place d'un dispositif "Entrepreneur étudiant" et l'instauration d'un "programme éducatif sur l'esprit d'initiative et l'innovation" de la 6^e à la terminale... Sans calendrier précis cependant. 3 questions à Philippe Hayat, président de l'association 100.000 Entrepreneurs et chef de file du groupe de travail "Diffuser l'esprit d'entreprendre chez les jeunes" durant les Assises.

Votre association organise déjà des interventions d'entrepreneurs dans les établissements scolaires. Que pourrait changer le statut d'"entrepreneur étudiant" ?

Il y a une très forte méconnaissance de la création d'entreprises, notamment dans les filières générales et à l'université. Mais ceux qui savent qu'ils ont cette possibilité ont en général envie de porter leur projet. Un jeune de moins de 25 ans sur deux veut créer son entreprise, mais seuls 10 % passent à l'acte. En général ils se disent que ce n'est pas pour eux, que c'est trop risqué. Ils redoutent énormément l'échec. Ce sont toujours les mêmes verrous qui reviennent : les idées, l'argent, le réseau, l'expérience... Le statut d'"entrepreneur étudiant" pourra permettre aux jeunes qui se lancent de conserver leur statut pendant plusieurs années, même après avoir fini leurs études, pour une durée encore indéterminée. Ils garderont leur couverture sociale étudiante, pourront prolonger leur prêt étudiant s'ils en ont contracté un et effectuer leur stage dans leur propre entreprise.

Concernant l'enseignement de l'entrepreneuriat au collège et au lycée, qui assurera ces cours ? Des associations comme la vôtre ?

Avec la création de ce programme, les associations qui intervenaient déjà dans les classes vont se rapprocher pour proposer une offre commune. On travaillera main dans la main avec le ministère de l'Éducation nationale et celui de l'Enseignement supérieur. Ils pourront donner des idées directrices notamment pour incorporer l'entrepreneuriat aux programmes, mais le contenu sera amené par les entrepreneurs. Toutes nos actions ne coûteront rien au gouvernement. Ce sont des initiatives privées, ou en tout cas cofinancées public-privé, car il y aura peut-être des subventions publiques. Cette sensibilisation prévoira des témoignages d'entrepreneurs, des mises en situation pour encourager les jeunes à mener des projets au cours de leur scolarité, ainsi que de l'enseignement.

En août 2012, vous aviez remis à Fleur Pellerin [ministre déléguée en charge des PME] un rapport intitulé "Pour un new deal entrepreneurial"*, qui a inspiré les Assises. Quelles préconisations n'ont pas été retenues ?

J'avais préconisé un parcours entrepreneurial pour les jeunes de 16 à 25 ans, peu ou pas qualifiés, sortis du système scolaire. Ce parcours aurait été mené avec l'aide des missions locales. Cette idée n'a pas encore été





Philippe Hayat

Philippe Hayat est entrepreneur et repreneur d'entreprises, professeur à l'ESSEC, cofondateur du fonds d'investissement *Serena Capital*, et président de l'association *100 000 entrepreneurs* qui vise à l'enseignement la culture de l'entrepreneuriat aux jeunes. Il a remis à Fleur Pellerin le rapport "Pour un *New Deal* entrepreneurial en Octobre 2012.

► [Voir la bio en entier](#)

EN SAVOIR PLUS

- Liberté d'entreprendre dans la Constitution ? Petit guide des avantages et difficultés à être entrepreneur en France
- Fiscalité : il est temps de se souvenir des vertus de la liberté d'entreprendre
- Vers une option "création d'entreprise" au bac : mais à qui l'entrepreneuriat pose-t-il vraiment problème en France ?



Investissement

Atlantico : Les créations d'entreprises sont en recul de 2,1% en mai par rapport à avril, selon les derniers chiffres de l'Insee. Même si l'heure est à la morosité, a-t-on identifié des secteurs en particulier qui offriraient des opportunités à qui voudrait créer sa propre entreprise ? Quels sont-ils ? Quelles demandes attendent d'être satisfaites ?

Philippe Hayat : Tous les secteurs d'activité offrent des opportunités, même les plus traditionnels. Tout d'abord parce que les habitudes de consommation évoluent, il faut inventer de nouvelles manières de les satisfaire. Ensuite parce que les nouvelles technologies permettent de faciliter la diffusion de ces produits et services.

De nombreux secteurs d'activité sont en pleine explosion. Parmi exemple, les services à la personne, tirés par l'allongement de la durée de vie, qui fait naître de nouveaux besoins d'assistance, de divertissement, de technologies de soin à distance, etc. Mais aussi les technologies vertes pour réduire les dépenses d'énergie. Ou encore les contenus de la connaissance, puisque le savoir évolue si vite qu'on a besoin de se former à chaque période de la vie. Les exemples de secteurs porteurs sont innombrables...

Quand on parle de création d'entreprise, on pense souvent à internet. Les start-up créant des applications ou proposant toutes sortes de services web ont-elles tendance à occulter tous ces domaines dans lesquels il est possible de lancer sa propre affaire ? Les « bons vieux » commerces ont-ils été ringardisés par le net ?

Les « vieux » secteurs offrent de belles perspectives. Les nouvelles technologies et les réseaux sociaux permettent de démultiplier les débouchés commerciaux de toute entreprise, sans avoir à recruter une armée de représentants (même si les coûts de marketing en ligne sont coûteux également). L'innovation n'est pas uniquement technologique, elle consiste à mieux servir le client sur ses besoins les plus traditionnels. Dans les dix prochaines années, 800.000 pme seront à vendre. Elles constituent de belles opportunités pour qui sait les faire bénéficier des nouvelles technologies pour les rendre innovantes.

Internet n'est qu'un moyen de faire connaître et commercialiser une offre. L'outil ne justifie pas l'objet de l'entreprise, il ne fait que l'enrichir et l'accélérer. Par exemple, le modèle économique du commerce électronique est en train d'être redéfini. Il y a quelques années, les entrepreneurs se disaient que n'importe quel produit (les fleurs, les voyages, les chaussures, etc.) pouvait justifier la création d'un site de commerce en ligne, dans la foulée d'Amazon. Aujourd'hui, on sait que le modèle n'est pas tenable. Si le produit n'est pas différencié par rapport à la concurrence, le site de commerce électronique subit une guerre des prix qui rogne ses marges et les amène sous les 30%. Il n'arrive plus à supporter le coût de [recrutement](#) et de fidélisation des clients et ne peut pas survivre. On en revient donc à des fondamentaux traditionnels : mon produit doit être unique afin d'être commercialisé au bon niveau de prix, permettant d'afficher une marge brute de 50% au moins. Mes clients doivent être fidèles et fréquenter mon site pour les produits qu'il offre, pas pour leur prix. De plus en plus d'entreprises de commerce en ligne souhaitent ouvrir des magasins physiques et créer des cartes d'abonnement pour fidéliser leurs clients. On en revient à des recettes vieilles comme le monde...

Quelles sont les exigences aujourd'hui pour réussir à lancer et pérenniser sa propre activité ? N'a-t-on d'autre choix pour se démarquer et attirer la clientèle que de faire de « l'ultra qualité », à un prix restant modéré ? Faut-il faire une croix sur des marges importantes ?

Tout modèle qui consisterait à se différencier par le prix et la baisse des marges est voué à disparaître, car il y aura toujours un concurrent plus astucieux, ou plus fou, qui vendra moins cher que les autres. Il faut rechercher l'offre qui se différencie par la technicité ou le service qu'elle propose. Celle qu'on est prêt à payer parce qu'elle n'a pas d'équivalent. Il faut construire une récurrence de revenus (modèles d'abonnement par exemple), afin de construire une activité pérenne et un portefeuille de clients fidèles. Il ne faut pas hésiter à se lancer sur une niche et vouloir en être le leader, afin de créer un avantage concurrentiel indiscutable. Et ces niches se trouvent souvent dans des secteurs traditionnels, loin des modes. Comment savoir que l'on tient la bonne idée ? Elle n'est jamais bonne du premier coup, elle se travaille, s'affine, se forme d'échec en déception. Interroger sans cesse de futurs clients... Eux seuls savent décrire leurs besoins, leurs contraintes, leurs envies.



Date : 10 mars 2012
Emission « On n'arrête pas l'éco
Journaliste : Alexandra Bensaid
Audience : 5 655 000

ON N'ARRÊTE PAS L'ÉCO
par Alexandra Bensaid
le samedi de 9h13 à 10h

[l'émission](#) | [\(ré\)écouter](#) | [archives](#) | [à venir](#) | [contactez-nous](#) | [podcast](#) +

l'émission du **samedi 10 mars 2012**

**L'invité : Philippe Hayat,
fondateur de 100000
Entrepreneurs et auteur de
Entreprenez!**

[\(ré\)écouter cette émission](#)
disponible jusqu'au 04/12/2014 09h12

[partager](#)

